

Rapport

Introduction

Le but poursuivi, dans le cadre de cette vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation, est d'offrir à un plus grand nombre de citoyens des opportunités d'accès aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de qualité en corrigeant les disparités liées au genre, à l'âge et aux zones, pour leur permettre d'acquérir des compétences de vie courante, d'exercer pleinement leurs droits et lutter efficacement contre la pauvreté et ses corollaires pour un développement durable

• Objectifs

Les objectifs stratégiques visés sont les suivants :

- ✓ réduire d'ici 2025 le taux d'analphabétisme à un rythme moyen et soutenu de quelque **300 000** personnes à alphabétiser par an
- ✓ mettre en adéquation les programmes offerts avec la demande réelle et les besoins de la société
- ✓ développer les langues nationales

Améliorer la gestion du sous-secteur de l'alphabétisation et des langues nationales

• Résultats attendus

- ✓ La demande plurielle d'AENF provenant des régions sous-scolarisées en priorité et des groupes marginalisés est satisfaite par les offres d'éducation.
 - ✓ Les bénéficiaires des programmes d'AENF mettent en œuvre les compétences acquises pour s'insérer dans le système éducatif et dans la vie active.
 - ✓ Les langues nationales instrumentées sont utilisées dans l'éducation et la vie administrative et publique.
- Les structures en charge de l'AENF exercent avec efficacité leurs missions et attributions.

• Méthodologie

La stratégie globale de mise en œuvre de la politique d'éducation de base des jeunes et des adultes repose sur les axes suivants :

.1. L'approche holistique qui intègre la valorisation de toutes les offres éducatives qui sont d'égale dignité, le décloisonnement des programmes pour une approche intersectorielle du non formel et l'éducation de base de dix ans (EDB10)

2. La diversification des offres d'éducation et la valorisation des acquis de l'expérience des apprenants

3. La libéralisation et la diversification des stratégies de livraison des programmes d'éducation non formelle et de développement des langues nationales.

Ainsi, la nouvelle politique mettra en application la **stratégie du « faire faire » avec deux modalités de livraison** :

==> **la stratégie du « faire faire »** sur la base d'une contractualisation directe avec le Ministère en charge de l'éducation non formelle et d'un partenariat souple et ouvert

Il s'agit de renforcer les capacités des collectivités locales et des organisations de la société civile (OSC) qui sont déjà en mouvement pour leur permettre de réaliser les objectifs retenus par le Gouvernement en matière d'EBJA et de promotion des langues nationales.

==> **La stratégie du « faire » ou l'exécution directe** qui permet aux directions techniques compétentes, dans une démarche d'internalisation, de concevoir et de mettre en œuvre des offres d'éducation non formelle.

Suggestions/Recommandations

- La prise en compte de l'AENF dans ces politiques doit être clairement mentionnée dans la formulation afin que des actions conséquentes soient menées dans ce sens.

- La CMU devrait être accompagnée par un important programme d'AENF afin de favoriser son appropriation par les populations ciblées

- Pour des promoteurs non instruits des actions d'AENF sont indispensables pour la pérennisation des acquis du programme

-L'AENF devra constituer le levier indispensable à l'autonomisation des femmes.

-Renforcer les capacités des collectivités locales et leur doter d'un programme communal pour l'AENF comme le stipule le code.

● **Les assises de l'éducation nationale tenues sur l'initiative du Président de la République recommandent de:**

⇒ Procéder à l'élaboration d'une politique linguistique claire et explicite.

⇒ Promouvoir la recherche en et dans les langues nationales.

⇒ Promouvoir l'utilisation des langues nationales dans les enseignements-apprentissages.

● **Le Programme d'Accélération de l'Alphabétisation au Sénégal (PAAS)** a ambitionné de réaliser un ensemble d'actions prioritaires dans les trois (03) ans d'ici à l'horizon 2018.

⇒ ***Dans le domaine de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif et dans la vie officielle et publique :***

-l'élaboration du document de politique linguistique ;

-l'aménagement linguistique dans le domaine de l'éducation ;

- la poursuite de la codification des langues ;

- les recherches terminologiques sur les langues ;

- la terminologie de 5 langues par an.

⇒ ***Dans le domaine de l'environnement lettré :***

- l'Etat des lieux de l'environnement lettré ;

- l'appui à l'édition de manuscrits validés ;

- la diffusion et vulgarisation des ouvrages ;

- la formation des acteurs des médias à l'utilisation des langues nationales ;

- le renforcement des néo alphabètes en production d'écrits ;

- le développement de l'environnement lettré et audiovisuel dans la vie professionnelle, officielle et publique.

Thèmes de plaidoyer à mettre en œuvre

Revue du système de financement de l'alphabétisation dans le PAQUET. Pour un arbitrage budgétaire transparent et plus favorable à l'alphabétisation.